



### OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable de :

- Vérifier son matériel, le régler et s'équiper.
- Evaluer les risques face à un travail en hauteur.
- choisir les méthodes de travail adaptées à l'environnement.

### PUBLIC

- Le personnel amené à réaliser des travaux en hauteur nécessitant le port des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

### CONTENU :

#### Contenu théorique :

- Sensibilisation à la sécurité,
- Connaissance du risque chute de hauteur,
- Cadres législatif et réglementaire,
- Différents composants constituant une protection individuelle contre les chutes de hauteur,
- Le contrôle journalier des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur,
- Règles générales d'utilisation,
- Rappel sur les méthodes de travail avec échelles.

#### Contenu pratique :

- Démonstration par le formateur,
- Exercices individuels dans les différentes configurations :
  - vérifications,
  - apprentissage des nœuds,
  - choix des ancrages,
  - utilisation des moyens adaptés pour accéder à la hauteur,
  - s'accrocher,
  - lignes de vie.

### DUREE - COUT

**Durée :** 1 ou 2 jours selon le niveau  
des stagiaires

**Coût :** Nous consulter

